

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Code de Commerce - Article L441-6 / Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012).
CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

M^r GOUSSAUD Fabrice

20 route d'Issen

31450 Espérance

A Espérance, le 23/12/2022

FACTURE

23

M ICEA

8 allée de Pomarède

31670 Labège Doit

n° TVA intracommunautaire

REGISTRES LE DAUPHIN

P.T.T.C

1

Location toiture 2022
(Exo TVA)

203

RÈGLEMENT
pour le :

Conditions d'escompte
pour paiement anticipé :

TOTAL H.T.

Taux T.V.A.

TOTAL T.V.A.

TOTAL T.T.C.

/

/

/

203